



GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2015

Titre du Programme	Programme d'Appui au Plan d'Action du Programme-Pays (PAPAPP)
Effet UNDAF :	L'aspect transversal du Programme explique que tous les effets de l'UNDAF sont concernés
Effet CPD :	L'aspect transversal du Programme explique que tous les effets du CPD sont concernés
Résultats CPAP :	Les programmes sont accompagnés en matière de mise en œuvre, de suivi, de communication, et de mobilisation de ressources pour le CPAP Indicateurs : ✓ <i>Disponibilité des informations sur les résultats des projets</i> ✓ <i>Taux d'accroissement des ressources mobilisées</i>
Résultats attendus en 2015 :	<p>Tous les plans de travail annuels pour la mise en œuvre du CPAP sont formulés selon l'approche Gestion axée sur les résultats et intègrent le genre, la communication, le suivi et autres dimensions pertinentes</p> <ul style="list-style-type: none">• Les PTA 2015 et 2016 de tous les programmes sont orientés résultats et intègrent le genre, la communication, le suivi <p>Les partenaires de réalisation gèrent efficacement les programmes issus du CPAP</p> <ul style="list-style-type: none">• Des renforcements de capacité sur les procédures de mise en œuvre sont réalisés pour les équipes de gestion des programmes et les partenaires de réalisation• Des suivis du respect des procédures sont réalisés• L'Agence de coordination renforce son implication dans le suivi des réalisations techniques des programmes <p>Les résultats du CPAP sont suivis efficacement</p> <ul style="list-style-type: none">• Les informations sur le suivi des réalisations attendues pour 2015 conformément aux résultats du CPAP sont disponibles• Les évaluations à mi-parcours programmées dans le plan d'évaluation sont réalisées <p>Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour assurer l'atteinte des résultats du CPAP</p> <ul style="list-style-type: none">• Les actions pour la mobilisation de ressources continuent et des intentions de financement sont concrétisées• Les réalisations des programmes sont diffusées• Des supports de communication en fonction des audiences sont élaborés et diffusés <p>Le projet est géré efficacement et conformément aux règles et procédures</p> <ul style="list-style-type: none">• Le fonctionnement du projet est assuré
Partenaire de réalisation :	DGCOOP/MINEPAT
Parties responsables :	PNUD, MINEPAT (DGCOOP, CTSE-DSCE, CTS, DPPS, SDM, DNS)

Description sommaire

Le présent programme a été lancé en vue de renforcer les capacités des partenaires nationaux pour une mise en œuvre plus efficace du programme de pays, d'en assurer un suivi/évaluation de qualité et de mettre en œuvre une communication susceptible de permettre la mobilisation de ressources supplémentaires pour un financement adéquat des activités du programme. Il sera mis en œuvre sous la modalité NIM ou mise en œuvre nationale. Ce PTA, étant celui de la 2^{ème} année de mise en œuvre, toutes les dispositions en 2013 inscrites dans la partie narrative restent valables, à l'exception de celles relatives au recouvrement des coûts, désormais remplacées par les décisions de la session ordinaire du Conseil d'Administration du PNUD, de l'UNFPA et d'ONUFEMMES de Janvier 2013.

Période du Programme : 2013-2017

Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : _____ N/A _____

Atlas Award ID: 00074756

Date de début : 2013
Date de fin : 2017

Arrangement de gestion :
 NIM

Date du LPAC : 20 juin 2013

Budget PTA 2015: 534 954 USD

Budget final PTA 2014: 290 509 USD
Budget final PTA 2013: 174 782 USD

Ressources totales requises pour toute la durée du projet (toutes sources confondues):
 914 782 USD

Total des ressources allouées pour 2015 :

- Fonds réguliers TRAC : 454 954 USD
- Autres :
 - Donateur _____
 - Donateur _____
 - Donateur _____
 - Gouvernement 80 000 USD

Budget non financé :
 Contributions en nature :

C

Section I. : Description narrative

Partie I : Analyse de la situation et contexte

Le projet « Coordination de la mise en œuvre du programme-pays 2008-2012 » a permis d'organiser les revues et les réunions périodiques, de faciliter la préparation ainsi que le suivi de la validation des documents du programme, d'apporter un appui spécifique à certaines composantes, de développer et mettre en œuvre des outils permettant de mieux apprécier les progrès des résultats en adéquation avec la vision stratégique de développement du gouvernement camerounais, à travers la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, de renforcer les capacités de la Direction de la Coopération Nord-Sud pour l'appropriation de ces outils et de mettre en place des mécanismes permettant de capter et de capitaliser les opportunités de nouveaux financements.

L'impact attendu du projet a été une contribution significative à une saine, efficace et efficiente coordination et gestion du programme-pays. Les leçons apprises du projet portaient sur : (I) l'importance du travail en équipe et les synergies ayant permis d'apporter les solutions aux problèmes identifiés (II) la poursuite des réunions mensuelles pour apprécier les progrès réalisés, (III) l'amélioration des outils de planification, de la qualité des indicateurs et des cibles annuelles, de la qualité des différents rapports, (IV) la nécessité de réaliser des formations en procurement et en HACT au début et à mi-parcours du cycle de coopération 2013-2017, (V) la mise en place de mécanismes permettant de capter et de capitaliser les opportunités de nouveaux financements.

Par ailleurs, pour s'assurer de La **pérennisation** des acquis, il est très important de poursuivre la réplique des techniques innovatrices reçues tant dans la gestion et la mise en œuvre des projets et programmes que dans la maîtrise des procédures en matière d'exécution technique et financière du programme. La contrepartie nationale reste toujours très importante et déterminante pour l'appropriation.

Pour le nouveau cycle 2013-2017, le processus d'élaboration du CPAP fait suite à l'adoption et la signature le 27 mars 2012 par le Gouvernement du Cameroun et le système des Nations Unies (SNU) du Plan-Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies (UNDAF), contribution du SNU à l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Sur la base de l'UNDAF, et en concertation avec le Gouvernement, le bureau du PNUD Cameroun a élaboré son Document de Programme de Pays (CPD), lequel a été approuvé par son Conseil d'Administration en sa session de Janvier 2013.

Sous la supervision d'un Comité de supervision constitué du MINEPAT et du PNUD, le processus d'élaboration du CPAP proprement dit a démarré avec la mise en place de quatre groupes de travail composés de représentants de différents ministères partenaires, de la société civile, du secteur privé et du PNUD. Ces groupes ont approfondi l'analyse causale et proposé la première version du cadre de résultats et ressources du CPAP. S'en sont suivis plusieurs réunions d'amélioration du document initial, de consultation des parties prenantes au niveau politique et stratégique, afin de s'assurer de la cohérence des objectifs du programme avec ceux de leurs structures, tel que reflétés dans les budgets-programmes, ceux des autres partenaires au développement et du SNU, mais aussi pour examiner les possibilités de collaboration pour l'atteinte des résultats attendus.

Le processus de formulation du CPAP a débouché sur quatre grands programmes découlant des cinq effets du CPD et regroupés en deux grandes composantes :

Composante 1 : Gouvernance et gestion stratégique de l'Etat qui comprend les trois premiers programmes :

Programme 1 : Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH/SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles

Programme 2 : Amélioration de la résilience des populations aux effets du changement climatique

Programme 3 : Amélioration des prestations rendues aux usagers des services publics

Composante 2 : Croissance et Emplois qui comprend le quatrième programme :

Programme 4 : Amélioration des revenus et de l'accès des populations des localités de la zone sahélienne aux services socio-économiques de base

Après concertation entre l'Agence Gouvernementale de Coordination –le MINEPAT- et le PNUD, il a été décidé de réorganiser la mise en œuvre des projets dans le cadre du CPAP 2013 – 2017, en faisant en sorte que ceux-ci irriguent complètement les structures nationales. Cette approche, cohérente avec les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, permettra à tous les services/directions des partenaires de réalisation, chacun selon leurs compétences normatives, de s'impliquer dans la mise en œuvre desdits projets et de s'en approprier entièrement.

De ce point de vue, la réorganisation engagée consiste à faire en sorte que les activités des programmes soient, à terme, complètement intégrées dans celles des institutions concernées, d'assurer la cohérence de l'assistance du PNUD avec leurs plans d'actions prioritaires et, par conséquent, effectivement exécutées par leurs différents services.

Mais compte tenu de la diversité des expériences de collaboration avec le PNUD, ce choix présente des défis en matière de maîtrise des procédures et règles de gestion financière et administrative, de préparation et de conduite des activités, de suivi de celles-ci et des résultats. La prise en compte insuffisante de ces risques pourrait compromettre le bon déroulement des activités et finalement l'atteinte des résultats du CPAP.

Afin d'assurer une mise en œuvre, et un suivi efficace, il apparaît impératif de renforcer les capacités des partenaires nationaux dans les domaines susmentionnés.

Par ailleurs, les ressources régulières du PNUD ne couvrent que le tiers des besoins pour l'atteinte des résultats du CPAP, d'où l'importance d'en mobiliser. A cet effet, il sera utile non seulement de mieux communiquer sur les résultats de l'assistance du PNUD, mais également de doter le bureau du PNUD d'une véritable stratégie de mobilisation de ressources et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi.

C'est pour répondre à ces différentes contraintes que le MINEPAT et le PNUD ont décidé de mettre en place cette composante du CPAP visant à :

- 1) Accompagner les partenaires de réalisation et les autres parties prenantes dans la préparation des plans de travail annuels et la planification opérationnelle, à travers le renforcement des capacités en matière de gestion axée sur les résultats, d'intégration dans les PTA, du genre, du suivi, de la communication et d'autres dimensions jugées pertinentes;
- 2) Renforcer les capacités des partenaires de réalisation, en matière de gestion administrative et financière et en matière de contractualisation pour l'achat de biens et services;
- 3) Mettre en place et rendre opérationnel le cadre de suivi des réalisations et des résultats du CPAP ;
- 4) Mobiliser des ressources additionnelles pour la réalisation des résultats du CPAP, à travers l'amélioration de la communication sur les résultats et la mise en place et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources.

Partie II : Stratégie

Cette composante du CPAP vise à renforcer l'efficacité globale du processus d'appui du PNUD à la mise en œuvre du Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DCSE).

C'est pourquoi, il couvre toute la chaîne des activités commençant par la contribution du PNUD aux mécanismes de suivi-évaluation l'UNDAF et du DSCE, en passant par l'amélioration du suivi-évaluation du CPAP et des projets hors CPAP, jusqu'au renforcement des capacités de mise en œuvre des structures nationales ainsi que la mobilisation de ressources pour un appui plus conséquent aux priorités du Cameroun.

La démarche de renforcer les structures nationales s'inscrit parfaitement dans l'optique de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En renforçant les capacités de mise en œuvre et de suivi et en assurant le développement de partenariat et la mobilisation de ressources, il contribuera à l'accélération de la réalisation des objectifs du DSCE et, partant, des OMD.

De façon concrète, la composante vise 5 principaux résultats :

- 1) Tous les programmes de travail annuels pour la mise en œuvre du CPAP sont formulés selon l'approche Gestion axée sur les résultats et intègrent le genre, la communication, le suivi et autres dimensions pertinentes. Il comprend toutes les activités et outils développés en faveur des partenaires de réalisation et des autres parties prenantes pour assurer l'élaboration de PTA de qualité, permettant de faciliter le suivi et l'atteinte des résultats du CPAP;
- 2) Les partenaires de réalisation gèrent efficacement les programmes issus du CPAP grâce au renforcement des capacités pour la mise en œuvre, notamment en matière de gestion administrative et financière et de passation de marchés;
- 3) Les résultats du CPAP sont suivis efficacement. Il recouvre : a)
 - a. les appuis apportés aux contreparties nationales, aussi bien le partenaire gouvernemental de coordination que les partenaires gouvernementaux de coopération, pour la réalisation effective des actions de suivi des processus, des réalisations et des résultats;
 - b. la mise en place d'un mécanisme intégré de suivi prenant sa source au niveau des partenaires de réalisation et alimentant le mécanisme de suivi du DSCE, à travers la Direction Générale de la Coopération;

- c. la collecte des informations de base permettant de suivre l'atteinte des résultats du CPAP;
- d. l'organisation des revues annuelles du CPAP et l'édition des rapports y relatifs;
- e. la réalisation des évaluations d'effets, prévues dans le plan d'évaluation du bureau du PNUD.

Les actions prévues dans le cadre de ce résultat seront suivies par la DGCOOP avec l'appui d'un Spécialiste en suivi et évaluation. Dans toute la mesure du possible, les appuis prévus dans cette sous-composante se feront conjointement avec les autres agences Ex-Com (PAM, UNFPA, UNICEF).

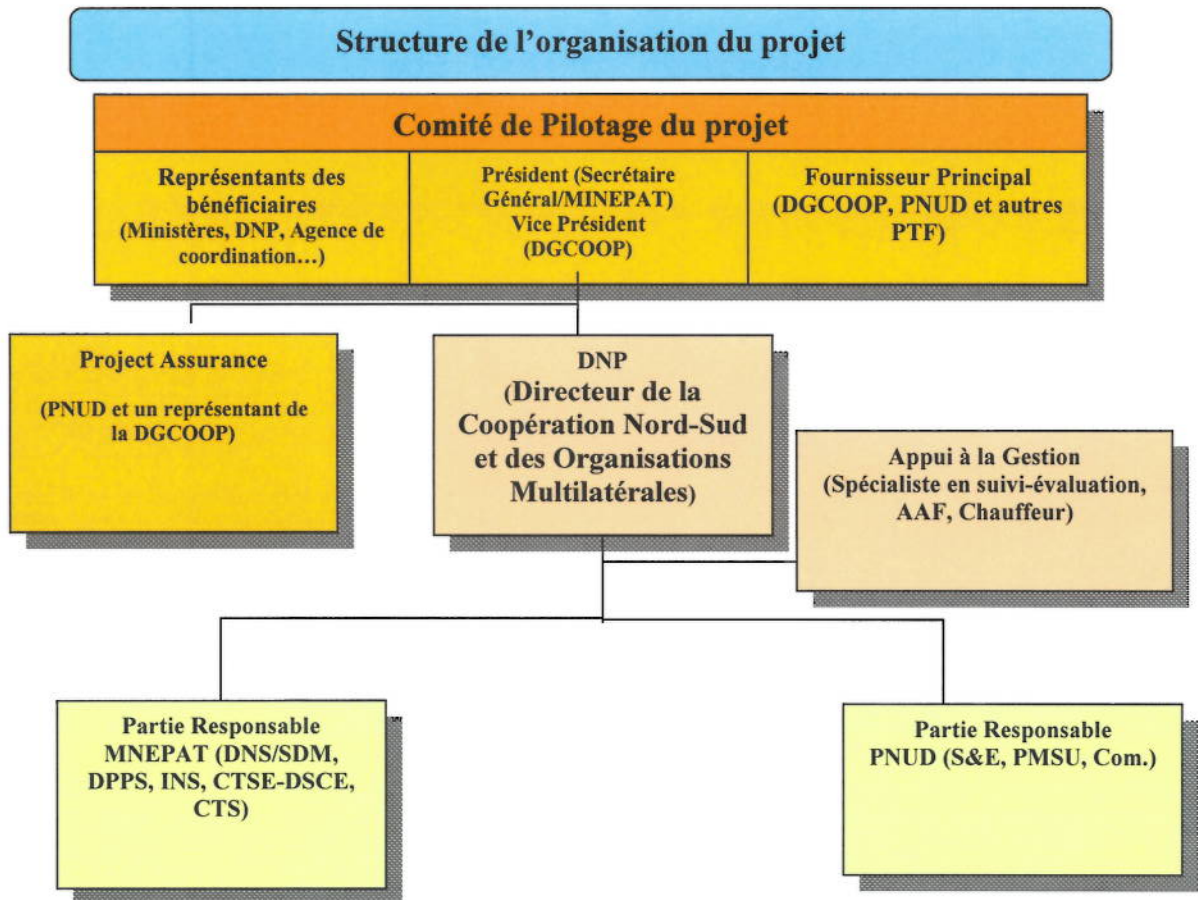
- 4) Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour assurer l'atteinte des résultats du CPAP. Ce résultat est fondé sur l'hypothèse que communiquer davantage sur les réalisations des programmes appuyés par le PNUD ouvrirait la voie à des partenariats et à des ressources supplémentaires mobilisées, susceptibles d'accroître l'envergure de l'assistance du PNUD et des résultats escomptés.

La réalisation de cette hypothèse se fonde sur un dispositif efficace de suivi des résultats dont la communication constituera le relais pour faire connaître ceux-ci et générer des opportunités de collaboration avec d'autres partenaires au développement, d'une part, et de mobilisation de ressources, d'autre part.

De ce fait, ce résultat comprend :

- a. l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources en accompagnement au CPAP;
 - b. l'appui à l'intégration de la communication dans tous les PTA;
 - c. la confection et la diffusion d'outils de communication (rapports de mise en œuvre, dépliants, bulletins d'informations, reportage, participation à des émissions radiophoniques et/ou télévisées, participation à d'autres événementiels...) sur les réalisations majeures des programmes appuyés par le PNUD;
 - d. la formulation de nouveaux projets, s'ils sont justifiés par des opportunités de mobilisation de ressources.
- 5) Le projet est géré efficacement selon les règles et les procédures. Ce résultat répond au souci d'une bonne gestion des fonds alloués à la mise en œuvre de ce projet.

Partie III. Arrangements de gestion



Le projet sera géré sous la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Le partenaire de réalisation est la Direction Générale de la Coopération du MINEPAT.

Le Comité de Pilotage du Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Le Comité de projet comprend les fonctions suivantes :

- L'Exécutif, qui préside le Comité de projet, est assuré par le MINEPAT.
- Le Fournisseur principal représentera le partenaire de mise en œuvre et les parties responsables. Ce rôle comprend les structures censées réaliser les produits du projet. Ledit rôle est assuré par la DGCOOP et le PNUD.
- Les Bénéficiaires seront les parties chargées de valider les besoins auxquels va répondre le projet et de vérifier que les solutions apportées répondent à ces besoins en tenant compte des contraintes du projet. Les bénéficiaires émettent leurs besoins et intérêts dans la conduite des activités du projet afin d'atteindre les cibles spécifiques fixés.

Sur le plan opérationnel, trois niveaux d'autorités contribuent à la gestion du programme :

1)- Le rôle de la Première Autorité ou « Project Manager » est assuré par le Directeur National du Programme (DNP). En tant que tel, il est l'ordonnateur du budget du Programme et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement. Cette première autorité approuve les réquisitions pour les transactions avec bon de commande et les requêtes pour les paiements et transactions sans bon de commande. Elle supervise la réalisation des produits spécifiés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) avec l'assistance du point focal au niveau de la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale, selon les standards de qualité requis. Le Project Manager coordonne la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi que la cohérence de ses actions avec les politiques et orientations stratégiques.

Cette fonction est exercée dans ATLAS par le Spécialiste en Suivi-Evaluation à travers l'approbation des réquisitions.

En cas d'indisponibilité du DNP, celui – ci communique par écrit au PNUD, le nom et la signature de l'intérimaire, ainsi que la période d'intérim.

2) Le rôle de la Deuxième Autorité ou « Approving Manager » est assuré par un personnel du PNUD désigné à cet effet par le Chef du Bureau. Cette autorité vérifie que les procédures ont été respectées et approuve ainsi les bons de commande et les transactions sans bons de commande.

3) Le rôle de la Troisième Autorité ou « Disbursing Officer » est assuré par le Représentant Résident Adjoint.

Le rôle de « Project assurance » est d'accompagner le comité de pilotage dans le suivi de la conformité des résultats aux normes de qualité requises. A cet effet, il s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du Programme sur la plateforme de suivi des résultats. Il effectue des visites de suivi (de réalisation des activités, des résultats...) Il collabore avec l'équipe du Programme et s'assure que la mise en œuvre s'effectue dans le respect des normes et procédures requises. Le rôle d'assurance de projet est tenu par le Spécialiste en Suivi-Evaluation et un représentant de la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale.

Le Spécialiste en suivi-évaluation mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

Ce dispositif est soutenu au quotidien par :

- a) Un Spécialiste en Suivi et Evaluation qui, en tandem avec les structures idoines du partenaire de réalisation, est en charge de la réalisation des activités prévues par la sous-composante « Suivi des résultats du CPAP ». Il/elle vise les activités prévues dans le cadre de la sous-composante avant la signature du Directeur National.
- b) Un Spécialiste pour la communication et mobilisation pourra appuyer ce dispositif selon des besoins exprimés.
- c) Un Assistant Administratif et Financier qui a la charge de la gestion administrative et financière du programme.
- d) Un chauffeur.

Les remises d'espèces aux Partenaires de réalisation se feront selon les dispositions du CPAP, contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Pour assister le partenaire de réalisation et à la demande du Gouvernement, le PNUD fournit les services d'appui ci-après :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du projet recrutés par le PNUD.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts, conformément aux dispositions du paragraphe 9.3 alinéa 2 du CPAP, relatives au recouvrement des coûts directs.

Partie IV : Suivi et évaluation

Conformément aux dispositions mentionnées dans le CPAP, le suivi et l'évaluation seront faits conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif du suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de réalisation présentera des rapports périodiques sur l'avancement des activités, les réalisations et les résultats du projet, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions du plan de suivi et de communication annexé au PTA. Les rapports seront présentés selon les procédures en vigueur et harmonisés autant que possible avec ceux des autres agences des Nations Unies. Le Gender Marker sera activé dans Atlas pour mieux enregistrer les dépenses faites pour la réalisation des activités genre sensibles.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention.

C

- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Gestionnaire du projet, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour selon les informations fournies par le gestionnaire du projet pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de projet en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet.
- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sera soumis par le gestionnaire du projet au comité de projet ; néanmoins les réunions du comité de projet se tiendront au plus 2 fois par an. d'autres réunions peuvent être organisées en cas de besoin
- un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du projet afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet ;
- un plan de suivi sera activé et mis à jour par le responsable du projet afin de suivre les actions et les événements de gestion du projet.

Annuellement,

- Des représentants du PNUD et de la DGCOOP devraient effectuer des visites de terrain afin de valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la première année de mise en œuvre. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- Un rapport annuel sera préparé par le Gestionnaire du projet et son équipe comme une auto évaluation à la gestion du projet, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue entre le responsable du projet et les partenaires ;
- Sur la base du rapport sus-cité, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

Partie V : Contexte juridique

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de réalisation.

Le Partenaire de réalisation devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de réalisation et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de réalisation s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.5 à 7.8 du CPAP s'appliqueront.

PAGE DE SIGNATURE

**Le Ministre de l'Économie,
de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire
(MINEPAT)**



Emmanuel Nganou D.



Najat Rochdi (Mrs.)

**Le Représentant Résident
du Programme des Nations Unies
Pour le Développement
(PNUD)**

Produit 2 : Les partenaires de réalisation gèrent efficacement les programmes issus du CPAP <i>Baseline (2012):satisfactory</i> <i>Indicateur : Rating audit</i> <i>Cible 2015 : satisfactory</i>	2.1 Elaborer des manuels de procédures en gestion administrative et financière, passation de marché sur la gestion des projets/programmes Livrable : manuel de procédures en gestion administrative et financière, passation de marché	2.1.1 Imprimer le manuel de procédures simplifié	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	PNUD	TRAC	72000	General Operating Expenses	750
		2.1.2 Diffuser le manuel de procédures	<input checked="" type="checkbox"/>	PNUD				
	2.2 Former les partenaires de réalisation à l'utilisation du manuels procédures, en gestion administrative et financière, passation de marché Livrable : partenaires de réalisation maîtrisant les procédures administratives, financières, passation de marché et le renseignement des fiches de suivi	2.2.1 Organiser des séances de renforcement de capacité sur les procédures administratives, financières, passation de marché pour l'équipe de gestion des programmes et les partenaires de réalisation	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	PNUD	TRAC	71300 71600 72500 72700 73105	Local consultant Travel Supplies Hospitality/Catering Rent	3000 1200 392 2400 900
		2.2.2 Tenir des réunions de suivi pour connaître le niveau de maîtrise des procédures administratives, financières et passation de marché	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	PNUD				
	2.3 Faire le suivi du respect des procédures Livrable : situations sur le respect des procédures	2.3.1 Faire le suivi de l'application du manuel des procédures dans la gestion quotidienne des programmes par le biais d'échanges de message, réunions, descentes sur terrain, Audit	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	PNUD	TRAC	72800 74110 74200	Information Technology Equip Audit fees Audiovisual and print production costs	300 7700 524
		2.3.2 Elaborer le rapport de suivi	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	PNUD				

C

<p>Produit 3 : Les résultats du CPAP sont suivis efficacement</p> <p><i>Baseline (2014): Informations sur les résultats des projets 2015 non disponibles</i></p> <p><i>Indicateur: Disponibilité des informations sur les résultats 2015 des projets</i></p> <p><i>Cible 2015 : Informations sur les résultats 2015 des projets disponibles</i></p>	<p>3.1 Intégrer le mécanisme de suivi des CPAP aux dispositifs de suivi du DSCE</p> <p><u>Livrable</u> : mécanisme de suivi inclusif des CPAP des Agences Ex-com intégrant celui du DCSE</p>	<p>3.1.1 Disposer d'un cadre d'action avec le Gouvernement pour le renforcement du mécanisme de suivi du DSCE</p>		<p>CTSF-DSCE, DCCOOP, PNUD</p>				
<p>3.1.2 Echanger avec les autres partenaires techniques et financiers pour leur adhésion dans le processus</p>				<p>CTSF-DSCE, DCCOOP, PNUD</p>				
<p>3.1.3 Elaborer un plan d'action avec le budget nécessaire</p>				<p>CTSF-DSCE, DCCOOP</p>				
<p>3.2 Collecter et traiter les données désagrégées nécessaires pour le suivi-évaluation des CPAP</p> <p><u>Livrable</u> : Baselines pour le suivi du CPAP et données de suivi conformément au cadre de suivi-évaluation du CPAP</p>		<p>3.2.1 Concrétiser la stratégie de collecte des données</p>		<p>DGCOOP, PNUD, les autres programmes</p>				
<p>3.2.2 Disposer d'un plan de collecte avec tous les programmes</p>				<p>Programmes</p>				
<p>3.2.3 Collecter les informations</p>				<p>Programmes</p>	<p>TRAC</p>	<p>71300 71600 72700 74200</p>	<p>Local consultant Travel Hospitality/Catering Audiovisual and print production costs</p>	<p>3000 1469 100 524</p>

Produit 5: Le Projet est mise en œuvre efficacement et conformément aux règles et procédures	5.1 Assurer le fonctionnement du projet Livrable : Paiement des charges liées au fonctionnement du programme	5.1.1 Faire l'achat de fournitures de bureau	5.1.2 Faire l'achat de matériel et équipement	5.1.3 Payer les charges liées au fonctionnement incluant les coûts directs liés à la gestion du projet (téléphones fixes, mobiles, charges liées aux matériels roulants, missions de suivi PNUD, DPC...)	5.1.4 Payer les charges liées au personnel technique			PNUD				
			X					PNUD				
				X				PNUD				
				X	X	X		PNUD	TRAC	73125	Common services	4957
				X	X	X		PNUD	TRAC	73400	Rental & Maint of Other Office Equip	6764
										73500	Reimbursement costs (incluant contributions bâtiment Maroua)	5 000
										71415	Contribution to Security SC	3763
				X	X	X		PNUD	TRAC	71500	UNV	50 898
				X	X	X		PNUD	TRAC	71500	UNV	53 372

			5.1.5 Payer les charges liées au personnel d'appui au projet	X	X	X	X	PNUD	TRAC	71000	Other Personnel Expenses (Contributions dispensaire)	3000
			5.1.6 Assurer le fonctionnement de la Direction Nationale					DGFCOOP			Primes unité de gestion.	34 300
											Carburant	4000
TOTAL GENERAL EN USD PTA 2015												534 954
<i>Fonds TRAC</i>												<i>454 954</i>
<i>Fonds de contrepartie nationale</i>												<i>80 000</i>

C

ANNEXE 1 : Plan de travail Pluriannuel

Résultats attendus <i>Avec baseline, indicateurs associés et cibles annuels</i>	ACTIVITES PLANIFIEES <i>Liste des résultats d'activité avec les actions associée</i>	TACHES	CHRONOGR AMME					PARTIES RESPONSA BLES
			2013	2014	2015	2016	2017	
Résultat 1. Tous les plans de travail annuels pour la mise en œuvre du CPAP sont formulés selon l'approche Gestion axée sur les résultats et intègrent le genre, la communication, le suivi et autres dimensions pertinentes <i>Baseline: PTA non disponibles</i> <i>Indicateurs : disponibilité des PTA orientés résultats intégrant le genre, la communication, le suivi</i> <i>Cible 2013: les PTA de tous les programmes</i>	1.1 Accompagner l'élaboration des PTA axés sur les résultats et intégrant les dimensions transversales Livrable : premières ébauches de PTA intégrant les dimensions transversales	1.1.1 Organiser la session de formation pour la rédaction des PTA	X	X	X	X	X	DGCOOP, DPPS, PNUD
		1.1.2 Faire le suivi de l'application de la formulation sous l'approche GAR et l'intégration des dimensions transversales	X	X	X	X	X	DGCOOP, DPPS, PNUD
	1.2 Finaliser, valider et approuver les PTA Livrable : PTA signés	1.2.1 Prioriser les activités dans les premières ébauches	X	X	X	X	X	DGCOOP, PNUD
		1.2.2 Réaliser la cohérence produits-activités-tâches-intrants-budgétisation	X	X	X	X	X	DGCOOP, PNUD
		1.2.3 Organiser un LPAC	X					PNUD
		1.2.4 Procéder à la signature du PTA	X	X	X	X	X	PNUD, MINEPAT
	Résultat 2. Les partenaires de réalisation gèrent efficacement les programmes issus du CPAP <i>Baseline 2012: satisfactory</i> <i>Indicateurs : Rating audit</i> <i>Cibles 2013 : satisfactory</i>	2.1 Elaborer des manuels de procédures en gestion administrative et financière, passation de marché sur la gestion des projets/programmes Livrable : manuel de procédures en gestion administrative et financière, passation de marché	2.1.1 Recruter des consultants	X		X		
2.1.2 Faire le suivi des travaux du consultant selon les critères de qualité dans les TDR			X		X			PNUD
2.1.3 Approuver et valider le manuel produit			X		X			PNUD
2.1.4 Imprimer les manuels de procédures			X		X			PNUD
2.2 Former les partenaires de réalisation à l'utilisation du manuel		2.2.1 Diffuser le manuel des procédures	X		X			PNUD




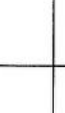

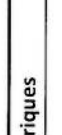


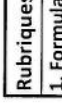

	des procédures, en gestion administrative et financière, passation de marché <u>Livrable</u> : partenaires de réalisation maîtrisant les procédures administratives, financières, passation de marché et le renseignement des fiches de suivi	2.2.2 Elaborer les outils de suivi administratifs et financiers, de la passation des marchés	X	X	X							PNUD	
		2.2.3 Organiser des sessions de formation sur les procédures en gestion administrative et financière, passation de marché et les outils de suivi	X	X	X	X	X					PNUD	
	2.3 Faire le suivi du respect des procédures <u>Livrable</u> : gestion selon les normes requises	2.3.1 Faire le suivi de l'application du manuel des procédures sur terrain	X	X	X	X	X					PNUD	
		2.3.2 Elaborer le rapport de suivi sur terrain	X	X	X	X	X					PNU	
Résultat 3. Les résultats du CPAP sont suivis efficacement <i>Baseline: nouveau CPAP signé</i> <i>Indicateurs: Pourcentage des livrables(2013) des programmes réalisés</i> <i>Cible 2013 : Au moins 70%</i>	3.1 Intégrer le mécanisme de suivi du CPAP aux dispositifs de suivi du DSCE <u>Livrable</u> : mécanisme de suivi intégrant celui du DCSE	3.1.1 Elaborer les outils de suivi y afférents	X	X	X							CTSE-DSCE, DGCOOP, PNUD	
		3.1.2 Diffuser les outils élaborés	X	X	X								CTSE-DSCE, DGCOOP, PNUD
		3.1.3 Former les partenaires nationaux sur le mécanisme à adopter pour la transmission des informations et les outils de suivi	X	X	X								CTSE-DSCE, DGCOOP, PNUD
	3.2 Collecter et traiter les données nécessaires pour le suivi-évaluation du CPAP <u>Livrable</u> : Baselines pour le suivi du CPAP conformément au cadre de suivi-évaluation	3.2.1 Etablir la liste des données à collecter	X	X									CTSE-DSCE, INS, DGCOOP, PNUD, les autres programmes
		3.2.2 Elaborer une stratégie et un plan d'action de collecte avec l'INS	X	X									Programmes
		3.2.3 Collecter les informations		X	X	X	X						Programmes

		3.2.4 Faire le suivi de la collecte		X	X	X	X	CTSE-DSCE, DGCOOP, PNUD
		3.2.5 Traiter les données		X	X	X	X	INS
		3.2.6 Diffuser les résultats de la collecte et du traitement			X	X	X	DGCOOP, PNUD
	3.3 Rendre opérationnel le mécanisme <u>Livrable</u> mécanisme fonctionnel <u>Livrable</u> : Données annuelles sur le suivi des résultats du CPAP	3.3.1 Organiser des revues trimestrielles et/ou semestrielles et annuelles conjointes des programmes du CPAP ou des réunions de coordination des programmes du CPAP		X	X	X	X	DGCOOP, PNUD
		3.3.2 Faire le suivi des réalisations sur terrain		X	X	X	X	CTSE-DSCE, DGCOOP, PNUD
		3.3.3 Participer aux réunions de revues conjointes avec les autres agences		X	X	X	X	DGCOOP, PNUD
	3.4 Renforcer la capacité matérielle de l'Agence de Coordination (fourniture de matériel de bureau, équipement informatique et transport, communication) <u>Livrable</u> : fournitures et matériels pour assurer la gestion et le suivi des programmes	3.4.1 Faire l'achat de fournitures de bureau		X	X	X	X	PNUD
		3.4.2 Faire l'achat de matériel et équipement		X	X			PNUD
	3.5 Renforcer la capacité de l'Agence de Coordination et des points en coordination, en gestion et suivi-évaluation de projet <u>Livrable</u> : fonctionnaires de l'Agence de Coordination aptes à gérer et à faire le suivi-évaluation des projets/programmes du CPAP	3.5.1 Former l'Agence de Coordination, les DNP, CTP en coordination, gestion, suivi-évaluation de projet		X	X	X	X	PNUD
		3.5.2 Faire le suivi des formations		X	X	X	X	PNUD

	3.6 Réaliser les évaluations d'effets prévues par le plan d'évaluation du bureau <u>Livrable</u> : recommandations à l'issue des évaluations	3.6.1 Recruter un consultant		X	X	X	X	PNUD
		3.6.2 Faire le suivi des travaux du consultant en se référant aux critères de qualité dans les TDR		X	X	X	X	PNUD
		3.6.3 Valider les travaux du consultant		X	X	X	X	PNUD
		3.6.4 Diffuser le document		X	X	X	X	PNUD
	3.7 Faire le suivi des recommandations des évaluations <u>Livrable</u> : plan de suivi avec l'échéance, le responsable, la situation de réalisations des recommandations, actions à faire en cas de non réalisation des actions			X	X	X	X	PNUD
Résultat 4. Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour assurer l'atteinte des résultats du CPAP <i>Baseline: pas de document de stratégie de mobilisation de ressources</i> <i>Indicateurs : Disponibilité d'une stratégie de mobilisation de ressources</i> <i>Cibles2013 : une ébauche de stratégie de mobilisation de ressources disponible</i>	4.1 Elaborer une stratégie et un plan d'action pour la mobilisation de ressources <u>Livrable</u> : stratégie et plan d'action de mobilisation de ressources	4.1.1 Collecter les informations pour l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources	X	X				PNUD
		4.1.2 Elaborer une stratégie et un plan d'action	X	X				PNUD
		4.1.3 Valider la stratégie et le plan d'action		X				PNUD
	4.2 Mettre en œuvre les actions dans le plan d'action pour la mobilisation de ressources <u>Livrable</u> : Actions dans le plan réalisées selon les échéances prévues	4.2.1 Réaliser les actions prévues		X	X	X	X	PNUD
		4.2.2 Faire le suivi des actions à réaliser		X	X	X	X	PNUD
	4.3 Préparer un rapport sur les résultats du programme de coopération 2008-2012 <u>Livrable</u> : Publication sur les résultats des	4.3.1 Recruter le consultant	X					PNUD
		4.3.2 Faire le suivi des travaux des consultants	X					PNUD
4.3.3 Valider les travaux du consultant		X					PNUD	

	programmes 2008-2012	4.3.4 Diffuser le document final	X						PNUD	
	4.4 Communiquer sur les résultats des programmes	4.4.1 Elaborer un plan de communication	X	X	X	X	X		PNUD	
	<u>Livrable1</u> : Les supports de communication en fonction des audiences	4.4.2 Réaliser les actions prévues dans le plan d'action	X	X	X	X	X		PNUD	
	<u>Livrable2</u> : Les audiences visées au courant des résultats des programmes	4.4.3 Préparer un document rassemblant tous les rapports annuels des programmes	X	X	X	X	X		PNUD	
		4.4.4 Imprimer et diffuser le document		X	X	X	X		PNUD	
Résultat 5. Le Projet est géré efficacement et conformément aux règles et procédures <i>Indicateurs: (i) Taux de décaissement.</i> <i>Baseline (2012) : 93%</i> <i>Cible: au moins 90%</i>	5.1 Assurer le fonctionnement du projet	5.1.1 Faire l'achat de fournitures de bureau	X	X	X	X	X		PNUD	
		5.1.2 Faire l'achat de matériel et équipement	X	X						PNUD
	5.2 Couvrir les charges du Staff d'appui à la gestion du programme	5.2.1 Payer les charges liées au staff technique	X	X	X	X	X			PNUD
		5.2.2 Payer les charges liées au personnel d'appui au projet		X	X	X	X	X		PNUD
TOTAL										

NOM DU PROGRAMME : **PAPAPP**

Rubriques	Elements des rubriques	Responsable	Observations	Signature
1. Formulation	Formulation des activités/tâches	Hasina		
	Formulation des livrables	Hasina		
	Formulation des indicateurs	Hasina		
2. Intégration des dimensions transversales	Intégration Genre	Galina		
	Intégration Suivi	Hasina		
	Intégration Communication	Bibiane		
	Intégration de la sécurité	ARR		
	Disponibilité des fiches d'activités comme bases de la budgétisation	ARR		
3. Budgétisation	Conformité avec nomenclature ATLAS	Jacqueline		
	Respect du format des PTA	ARR		
	Budgétisation des couts directs aux projets	Jacqueline		
	Budgétisation des frais généraux de sécurité	ARR		
	Conformité du budget total avec le montant alloué	ARR		
	vérification des informations sur les ressources	Jacqueline		
4. Conformité de la page de garde	vérifications des autres informations sur la page de garde	Hasina		
	Plan d'achat	Esther		
Annexes	Plan de suivi	Hasina		
	Plan de communication	Bibiane		
	journal de risque	Hasina		
	journal de qualité	Hasina		